



FORMATION



DURÉE

1 jour (7 heures)

DATE

13 juin 2023

LIEU / FORMAT

Campus Rimbaud – Saint-Denis (93) / Présentiel
Accessible aux personnes à mobilité réduite

TARIF (TVA 20% incluse)

Adhérents : 730 € TTC
Non-adhérents : 850 € TTC

PUBLIC VISÉ

Collectivités territoriales : élu.es locaux, agent.es territoriaux, affiliés.
Tous niveaux confondus.

PRE-REQUIS

Aucun

Les ODD au service de la transformation des territoires : pourquoi s'approprier l'Agenda 2030 ? (Les fondamentaux)

L'Agenda 2030 et les ODD sont aujourd'hui au cœur de nos problématiques, que ce soit au niveau mondial, national mais surtout territorial : 17 objectifs visant au bien-être de tous d'un point de vue économique, environnemental et sociétal. L'Agenda 2030 est un outil et un cadre pour l'action publique, un vecteur de la transformation des territoires.

En effet, au cœur des compétences territoriales, les ODD sont des outils qui permettent de guider les politiques publiques, élever leurs ambitions, favoriser la transversalité, tout en facilitant leur mise en œuvre et leur évaluation. Il s'agit d'un langage certes universel, mais qu'il convient de s'approprier et d'adapter aux spécificités de son territoire. Un outil stratégique, qui peut apporter des solutions concrètes aux problématiques locales rencontrées par les acteurs.

Cette formation a donc pour ambition de permettre l'appropriation de l'Agenda 2030 par les collectivités territoriales. Le premier niveau permettra d'offrir des clés de compréhension des ODD et de les mettre en perspective avec les enjeux des collectivités : présentations interactives, outils d'animation, ateliers participatifs et échanges entre participants seront au rendez-vous.

→ Objectifs et compétences visés

- **Acquérir une meilleure compréhension** de l'Agenda 2030 à travers son historique et le contenu des ODD qui le composent
- **Mettre en perspective le référentiel des ODD avec les enjeux des collectivités territoriales**
- **S'approprier l'Agenda 2030** et territorialiser les ODD à travers ses politiques publiques

→ Programme de la formation

1. Connaître les bases de l'Agenda 2030 : origine, cadre et ambitions

- Retour sur l'origine et le cadre de l'Agenda 2030. Aujourd'hui, quelles avancées concrètes dans le monde et en France ?
- Découvrir les 17 ODD et leurs logiques. Quelles ambitions de l'Agenda 2030 pour la France et les territoires ?

Un premier temps pour s'approprier l'Agenda 2030, ponctué de moments participatifs, de quizz, de retours d'expériences françaises ou internationales sur la mise en œuvre des ODD dans les territoires.

2. Les collectivités territoriales et l'Agenda 2030 : intérêts et compétences

- Les compétences des collectivités au regard de l'Agenda 2030 : qui peut agir sur quoi ? Analyse des différentes compétences des collectivités pour atteindre les Objectifs de Développement Durable ;
- Les enjeux de la territorialisation des ODD : vers une démarche d'Agenda 2030 local ?

Un second temps qui s'appuie sur des retours d'expériences pour comprendre l'étendue de l'application de l'Agenda 2030.

3. Manipuler les ODD : outils et cas pratiques

- Identifier les ODD prioritaires au regard de l'action locale : un exercice de mise en perspective des ODD avec ses compétences
- Les ODD au service des politiques publiques locales : quelle appropriation par les collectivités ? Panorama d'exemples d'appropriation et de méthodologies développées par les collectivités françaises ;

Un dernier temps pour s'approprier pleinement l'Agenda 2030 par la mise en pratique sur des exemples concrets et repartir avec les outils pour intégrer les ODD dans ses politiques publiques.

→ Modalités pédagogiques

Les pédagogies mises en œuvre sont actives et participatives, c'est-à-dire qu'elles impliquent les stagiaires dans l'expérience et les expérimentations, sur le plan des ressentis et de l'analyse. Cela se traduit par :

+

« La preuve par l'exemple »

Le Comité 21 accompagne depuis plus de 20 ans des centaines de structures dans des démarches de développement durable avec la création d'outils et la publication de guides. La richesse des témoignages et illustrations apporte de la pertinence aux apports théoriques.

+

Formation-action mêlant apports théoriques et exercices de mise en situation (quizz, cas pratiques,...) pour permettre aux participants d'être actifs et d'appliquer le contenu de la formation à leurs préoccupations.

+

Support de formation détaillant les étapes méthodologiques et les illustrations.

→ Modalités d'évaluation

+

Un **questionnaire** sera à compléter **en amont** de la formation pour évaluer votre niveau ainsi que vos attentes concernant cette session, afin que nous puissions être au plus près de vos besoins. Tout **au long de la formation, des quizz et exercices pratiques** vous permettront d'acquérir les compétences vous permettant de vous approprier au mieux les ODD. Enfin, à **l'issue de la formation, un questionnaire** sera également à compléter afin de mesurer votre satisfaction et vérifier l'acquisition des principales notions.

→ Moyens et outils

- Un support stagiaire
- Le guide « Pour l'appropriation de l'Agenda 2030 par les collectivités françaises »
- Une liste de ressources documentaires
- Outil numérique WOOCALP

→ Ils en parlent

« **Répond à mes besoins, attentes.** »
« **Je me languis du niveau 2, pour rentrer dans l'application de la démarche Agenda 2030.** »

→ Taux de recommandation

- Relatif aux éditions précédentes de cette formation
- 100% des participants recommandent cette formation
 - Nombre d'abandon : 0

→ Formatrice



Laurine COUFFIGNAL, Responsable Territoires Durables au Comité 21

Diplômée de Sciences Po Bordeaux, parcours « Expertise en Affaires Publiques », elle s'est spécialisée dans les enjeux de développement durable des territoires et les coopérations multi-acteurs.

Elle a travaillé dans différents types d'organisation (agence de développement économique, cabinet de conseil ou encore entreprise de services à l'environnement) où elle a notamment déployé des partenariats et projets en collaboration avec les acteurs publics locaux en faveur du développement durable des territoires.

En septembre 2021, elle a rejoint le Comité 21 en tant que Responsable des pôles Territoires Durables et Citoyenneté Ecologique, où elle a pu suivre une formation dédiée aux formateurs, et où elle a notamment pour mission d'accompagner les collectivités locales à mettre en œuvre les ODD.

Compétences clés = bonne connaissance du cadre de l'action publique et des collectivités territoriales – expertise développement durable appliquée aux territoires (stratégie et politiques publiques dédiées) – techniques d'animation et de sensibilisation – gestion de projets.

[Linkedin](#)

POUR TOUT RENSEIGNEMENT

Contenu de la formation : Laurine COUFFIGNAL – couffignal@comite21.org

Suivi administratif : Claire SEHIER – sehier@comite21.org

→ Une qualité certifiée

Le Comité 21 s'engage à offrir des prestations de qualité, adaptées aux besoins de chacun. Il s'appuie sur des consultants-formateurs dont l'expertise est largement reconnue, et régulièrement validée. Les formations qu'il propose s'inscrivent dans une démarche d'amélioration continue. L'acquisition des compétences est suivie à travers plusieurs temps d'évaluation des stagiaires, pendant et après la formation.



Toutes les formations du Comité 21 sont validées par **Qualiopi**, marque propriété du Ministère du Travail et certifiant la qualité de nos formations.

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **Actions de formations**



Réseau National / siège
102 avenue des Ternes
75017 Paris
Tél. : 01 55 34 75 21
comite21@comite21.org

Réseau Grand Ouest
3 boulevard de la Loire
44200 Nantes
Tél. : 02 28 20 60 80
grandouest@comite21.org

www.comite21.org
www.comite21grandouest.org



N° de déclaration d'activité du Comité 21 en tant qu'organisme de formation : 11 75 53 173 75
N° de SIRET : 399 155 779 00081



L'ORGANISATION

Raison sociale :

N° TVA intracommunautaire :

N° de SIRET :

Adresse (organisme) :

Code postal / ville :

Nom et prénom de la personne en charge de la formation :

Ligne directe :

E-mail :

LE STAGIAIRE

Nom Prénom :

Fonction :

Téléphone portable :

E-Mail :

En cochant cette case, le stagiaire atteste avoir bien pris connaissance de la fiche formation présentant les objectifs pédagogiques, le programme de la formation et les modalités pédagogiques et d'évaluation.

LA FORMATION

Intitulé du stage choisi : **Les ODD au service de la transformation des territoires : pourquoi s'approprier l'agenda 2030 ? (Les fondamentaux)**

Date : **13 juin 2023**

PRIX TTC (TVA à 20%) :

	Journée 1	Formation complète* (Journées 1 et 2)
Adhérents	730 € TTC <input type="checkbox"/>	1 280 € TTC <input type="checkbox"/>
Non-adhérents	850 € TTC <input type="checkbox"/>	1 500 € TTC <input type="checkbox"/>

* Un tarif préférentiel s'applique dans le cas où les 2 journées de formation du cycle « Les ODD au service de la transformation des territoires » sont suivies. Néanmoins, nous vous remercions de bien vouloir compléter les bulletins d'adhésion inhérents à chacune des formations.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 15 jours avant la formation

RÈGLEMENT

Par la structure signataire

- Acompte de 50 % du montant TTC avec ce bulletin par virement. En cas d'impossibilité du versement de l'acompte, transmission d'un bon de commande (IBAN : FR76 1027 8005 9800 0201 4440 147 / BIC : CMCIFR2A)
- Le solde sera à verser à réception de la facture.

Par l'OPCO

La prise en charge de la formation par votre OPCO doit nous être adressée avant le début de la formation. Merci d'en faire la demande en amont et de nous en informer.

Une convention de formation professionnelle est systématiquement envoyée avec la confirmation de votre inscription. L'inscription ne sera enregistrée qu'à réception du bulletin d'inscription et de l'acompte ou du bon de commande, ou de la prise en charge confirmée par l'OPCO.

Dans le cas d'une annulation ou d'un report par le client, les conditions sont les suivantes :

- Toute annulation d'inscription ou report doit être signalé par téléphone et confirmé par écrit.
- Une annulation ou un report intervenant deux semaines ou plus avant le début de la formation n'impliquera aucun frais.
- Une annulation ou un report intervenant moins de deux semaines avant le début de la formation donnera lieu à une facturation égale à 100 % du montant du stage à titre d'indemnité forfaitaire.
- Toute formation commencée sera due intégralement.

À retourner au Comité 21 : Claire SEHIER - sehier@comite21.org

Date :

Cachet de la structure :

Nom et fonction du signataire autorisé :



Réseau National / siège
102 avenue des Ternès
75017 Paris
Tél. : 01 55 34 75 21
comite21@comite21.org

Réseau Grand Ouest
3 bd de la Loire
44200 Nantes
Tél. : 02 28 20 60 80
grandouest@comite21.org

www.comite21.org
www.comite21grandouest.org

